



**Pas de bébés
à la consigne !**

Déclaration du 13 février 2023

Pas de bébés à la consigne ! Pas de mémé (ni de pépé) à l'usine !

Depuis des mois et des années, les professionnel.les de la petite enfance assistent à une dégradation des conditions et de la qualité d'accueil des tout petits qui leur sont confiés. La dernière réforme du gouvernement permet ainsi que le nombre de bébés accueillis par un.e professionnel.le en crèche passe de 5 à 6, que l'accueil d'enfants en surnombre soit possible tous les jours de la semaine, que la surface minimale par enfant soit réduite dans les agglomérations denses en population par rapport au reste du territoire, que des personnes sans aucun diplôme ni expérience auprès de jeunes enfants, au terme d'un simple parcours d'intégration d'un mois, puissent être recrutées en crèche. Malgré les mises en garde de toutes parts, celles de spécialistes de la petite enfance, et les recommandations de la commission des 1000 premiers jours, malgré la mobilisation historique des professionnel.les de la petite enfance le 6 octobre dernier, le gouvernement reste inflexible. Et le président de la République ne répond même pas aux courriers adressés par des centaines de professionnels et de parents ni par des dizaines de personnalités du monde de la petite enfance, de la santé, de l'éducation...

Une intransigeance gouvernementale que les professionnel.les de la petite enfance affrontent aujourd'hui doublement, avec l'ensemble de la population, puisqu'il leur faudrait travailler jusqu'à 64 ans, dans cette situation dégradée. Comment ne pas craindre une usure physique et psychique accélérée quand les conditions d'accueil ne permettent plus d'être suffisamment disponible à la relation avec l'enfant, en contradiction avec toute la culture du métier ? Comment imaginer alors travailler deux ans de plus ? Deux réformes régressives vont ainsi toucher de plein fouet le monde de la petite enfance, double peine pour un milieu à 99% féminin ...

Pas de bébés à la consigne continue à se mobiliser **contre la réforme des modes d'accueil** et pour **développer un accueil de qualité des tout petits**. Nous le ferons dans le contexte particulier de la réforme des retraites en appelant l'ensemble des professionnel.les de la petite enfance à rejoindre le mouvement de la société qui s'oppose aux régressions sociales actuelles.

Pas de bébés à la consigne invite les professionnel.les de la petite enfance et les parents à **se joindre aux manifestations du monde du travail contre la réforme des retraites**, en y affirmant notre crédo :

Pas de bébés à la consigne ! Pas de mémé (ni de pépé) à l'usine !

pour dire au gouvernement :

- ▶ **NON**, nous ne voulons pas accueillir des enfants en mode dégradé et jusqu'à 64 ans.
- ▶ **OUI**, nous voulons leur assurer la qualité d'accueil dans un véritable service public de la petite enfance qui soit universel, gratuit, accessible, bien-traitant donc "ami des bébés".

Pas de bébés à la consigne propose

aux professionnel.les de la petite enfance de **diffuser massivement cette déclaration dans les cortèges** et de défilier avec **panneaux** et **banderoles**.



**Pas de bébés à la consigne
Pas de mémé ni de pépé à l'usine**